



RÉFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

DATES À RETENIR

Samedi 13 mars :

Soirée annuelle de l'étoile sportive

Dimanche 14 mars :

Élection Régionale 1er tour

Dimanche 21 mars :

Élection Régionale 2eme tour

Lundi 5 avril :

Chasse à l'œuf organisé par le comité des fêtes

Vendredi 30 avril et samedi 1er mai :

Tournoi de football des vétérans, seniors et jeunes de l'étoile sportive

Du 2 au 7 mai :

Semaine du cirque organisé par l'école

Mercredi 5 mai :

Collecte de sang à Janzé

Jedi 13 mai :

Concours de palets organisés par la saint- Hubert

Dimanche 16 mai :

Assemblée générale de l'étoile sportive

Dimanche 16 mai :

Commémoration de l'Armistice.

Dimanche 23 mai :

Profession de foi, à Janzé

Mardi 8 juin :

Passage à la télévision tout numérique en Bretagne

Dimanche 13 juin :

Première des communions

Samedi 26 juin et dimanche 28 juin :

Brie en fête et pique nique au plan d'eau

Mercredi 21 juillet :

Collecte de sang à Janzé

Nous sortons de la Réforme de la Taxe Professionnelle souhaitée par le Président de la République. Ainsi se termine une période de forte incertitude pour nos Collectivités de base que sont les Communes et leurs groupements (Communautés de Communes). Nos ressources financières propres semblent assurées, mais ce n'est pas le cas pour les Départements et les Régions qui risquent d'abandonner partiellement leur rôle de bailleurs de fonds en faveur des Communes.

Une seconde réforme nous plonge à nouveau dans l'incertitude, c'est la réforme des Collectivités Territoriales, avec trois objets principaux :

- La création d'un nouvel élu, le Conseiller Territorial, remplaçant à la fois le Conseiller Général et le Conseiller Régional préfigure le « rapprochement » des Départements et des Régions.
- La création des Métropoles qui en l'état actuel du projet de loi devront compter au moins 450 000 habitants dans le but d'obtenir une envergure « européenne ».
- La rationalisation de la carte de l'Intercommunalité ayant pour but de « renforcer la cohérence des périmètres des EPCI (Établissements Publics de coopération Intercommunale, autrement dit les Communautés de Communes). Cet objectif devant être atteint au 1^{er} janvier 2014, les Préfets ou les Commissions Départementales de Coopération Intercommunales (CDCI) pouvant être dotés de pouvoirs de décision pour y parvenir.

A priori, le périmètre de la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées est cohérent et le nombre d'habitants suffisant (19 communes, 30 000 habitants). Mais deux points sont susceptibles de nous impacter :

- La Communauté de Communes du Pays Guerchais n'a pas de continuité territoriale : ses communes de Moulins et Drouges sont dispersées. Une des solutions proposée notamment par l'administration et qui réglerait totalement ce problème serait une fusion des trois Communautés de Communes, Vitré Communauté, Roche aux Fées et Pays Guerchais en une seule communauté de 62 communes.
- D'autre part Rennes-Métropole qui souhaitera très probablement acquérir le statut de métropole au sens de la nouvelle loi sera en recherche d'habitants supplémentaires, donc d'extension sur des communes limitrophes.

Des possibilités « intermédiaires » pourraient se dessiner mais nous devons certainement faire des choix ou à défaut ils pourraient être faits par le Préfet ou la Commission Départementale de Coopération Intercommunales (CDCI).

Nous devons nous tenir prêts à toute éventualité : la carte de l'Intercommunalité de notre département risque d'être profondément remaniée dans un avenir très proche.

Bernard Jamet

Le Brie Info N°2 2010 paraîtra courant mai, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles avant le 2 mai 2010 au secrétariat par mail : mairiebrie@wanadoo.fr



L'ARTHROSE

Les délégués de la Mutualité Sociale Agricole du canton de JANZE organisent une réunion d'information et d'échanges sur l'Arthrose avec la participation :

-du **Docteur François LAMER**,
rhumatologue.

Arthrose du genou, arthrose de la main, arthrose de la hanche, l'arthrose est la maladie articulaire la plus fréquente Elle touche entre 9 et 10 millions de personnes en France. Avec l'âge, nous pouvons tous y être sujets.

- Qu'est-ce que l'arthrose ?
- Quelles sont les articulations les plus touchées ?
- Quels sont les causes et facteurs de risque ?
- Quels sont les symptômes et signes de cette maladie ?
- Quel accompagnement mettre en place pour les patients (*traitements médicaux, chirurgie, autres thérapies...*) et vivre au mieux avec cette maladie ?
- Comment prévenir cette maladie...

Autant de questions que vous vous posez. Alors rejoignez-nous à cette soirée-débat gratuite et ouverte à tous.

Jeudi 4 mars 2010 à 20h15

Salle Les Halles

JANZE

ASSOCIATIONS

Afin de procéder au vote des subventions des associations, celle-ci doivent impérativement donner les documents nécessaires pour le 15 mars 2010.

VŒUX DU MAIRE 2010

2009 aura vu la création d'un nouveau terrain de foot, le commencement d'un théâtre de verdure, la réouverture de l'espace Jeunes, la mise en place du dispositif « argent de poche », l'officialisation du conseil municipal des jeunes, le choix d'un logo pour la commune, et la validation du nouveau Plan local d'urbanisme.

En 2025, « **et si la situation économique le permet** », Brie devrait compter 1400 habitants. « **En prolongement du coteau sud 2, 60 hectares pourront être lotis. Mais avant, un projet immobilier d'une trentaine de logements en petit collectif avec commerces au rez-de-chaussée verra le jour dans le secteur du parking Valentin** », précise Bernard Jamet, maire.

Les projets, la commune n'en manquent pas. Après le chantier achevé de la station d'épuration, le projet d'une salle multifonction est de nouveau à l'ordre du jour. Le conseil municipal des jeunes, force de propositions, a suggéré la mise en place de buts brésiliens à l'étang, a conforté la demande de la population de créer un terrain de soccer et a proposé d'agrandir l'arrêt de bus qui, en cas d'intempéries, ne peut plus accueillir tous les écoliers et collégiens. Ces aménagements se feront en 2010. La sénatrice maire de Châteaubourg, Virginie Klès, a rappelé le rôle du Sénat : « **Si les députés sont élus par les citoyens et défendent plutôt les intérêts** privés, les sénateurs représentent les élus des collectivités locales et soutiennent les intérêts publics. Il est important que les collectivités **conservernt leur autonomie financière dans le cadre des prochaines réformes.** »

La cérémonie s'est terminée par la remise des médailles du travail :

- Médaille d'argent à Oliver Cyrille le haut Breil ; Denis Philippe 22 allée de la prairie;
- Médaille de Vermeil à Frangeul Roland le haut Breil ; Israel Dominique La Godinière ; Menard Michel le Bois Bouétel
- Médaille d'or à Rouyer Marie-Josée 2 allée de la Prairie ; Gilbert Yves Bel Air
- Médaille grand or à Douassin Colette 7 allée de la vallée de l'Isse ; Loisel Jean-Yves La moustière
- et d'une décoration médaille d'argent à Patrick Robert pour vingt années passées au sein du conseil municipal..



Marilyne va quitter Brie pour un emploi plein temps à la mairie de Retiers le 31 mars. Nous avons effectué le recrutement de Melle Jegou Florence pour un an, dans un premier temps, en contrat passerelle. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune de Brie.



MON DIABETE AU QUOTIDIEN

Vous êtes concerné(e) ou l'un de vos proches. Vous vous posez des questions, ressentez le besoin d'être informé(e) ou conseillé(e). L'Assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine vous invite à une réunion d'information gratuite.

Au programme :

Avec la participation d'un médecin du Centre d'Examens de Santé, du réseau diabète et des associations de diabétiques, il sera question du suivi médical: de l'alimentation, de l'activité physique, de la prise en charge à 100 % et des structures d'accompagnement...

Les séances ont lieu à :

Rennes / Saint-Malo / Redon / Fougères /Montauban-de-Bretagne / Maure-de-Bretagne (de 14 h 30 à 17 h - Plusieurs dates possibles). Sur inscription, dans la limite des places disponibles

Renseignements et inscription :

- www.ameli.fr
- 3646 (Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

CAMPUS DE KER LANN DE BRUZ

Portes ouvertes le samedi 13 mars 2010, quatorze établissements du Campus de Ker Lann ouvrent leurs portes pour faire découvrir aux collégiens, lycéens et étudiants, toute la diversité des formations offertes sur le Campus de Ker Lann à Bruz, aux portes de Rennes :

- alternance, apprentissage, enseignement supérieur (licences, masters, diplômes d'ingénieur)...
- des débouchés dans des secteurs très variés du secteur privé ou de la fonction publique : l'éducation et le social, l'industrie, la logistique et les transports, les statistiques, l'environnement, les métiers du commerce, l'artisanat, l'hôtellerie-restauration, les sciences humaines, la comptabilité et les finances, l'enseignement, le droit...

Cette journée sera également l'opportunité de découvrir le cadre d'étude exceptionnel offert par le Campus : espace paysager, hébergements, restauration, sports, transports, autres services...

Pour en savoir plus sur les écoles du Campus : www.campuskerlann.com



OFFRE D'EMPLOI

L'association EPAL, recrute sur l'Ille et Vilaine, pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs et responsables pour encadrer des séjours proposés à des mineurs et des adultes déficients intellectuels, 300 postes à pourvoir. Séjours se déroulant essentiellement du 24/07 au 21/08 sur 2, 3 ou 4 semaines. Pour plus de renseignements et postuler en ligne www.epal.asso.fr

- La société MOLITOR poursuit son développement sur le site de Vitré et lance un nouveau recrutement de 10 à 15 conseillers clientèle.

-La société Euroviande SERVICE, recrute avec Pôle Emploi 10 pareurs (homme ou femme) en CDI à La Guerche de Bretagne (dans les locaux de GATINES).

TNT

Le passage à la télévision tout numérique en Bretagne se déroulera le **8 juin 2010**.

Les personnes qui possèdent des anciens téléviseurs et qui ne sont pas équipés de décodeur TNT ne pourront plus recevoir la Télévision.

Si vous êtes concerné, vous devez adapter votre téléviseur à la réception de la TNT. Il vous suffit d'acheter et de brancher un adaptateur TNT sur votre téléviseur. Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/ Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).



En cas de problème contacter la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

FEVILDEC

Lutte collective contre les taupes – printemps 2010

La FEVILDEC, filiale de la Fédération Départementale de Lutte contre les organismes nuisibles d'Ille et Vilaine, organise deux luttes par an contre les taupes.

Si vous souhaitez participer à la lutte collective contre les taupes afin d'accroître l'efficacité globale, **inscrivez-vous en mairie avant le 20 mars 2010**.

Cette campagne est la dernière sous cette forme puisque le produit taupicide ne devrait vraisemblablement plus être fabriqué en 2011.

Nous vous proposerons prochainement des techniques alternatives à l'utilisation de produits taupicides.